

Sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite

Sondage 2019



Rédaction

Roxanne Brousseau

Révision

Maryse Gagnon-Ouellet

Graphisme

François De Courcy

Production

Direction des communications

Date de parution

Septembre 2020

Ce document est disponible sur notre site Web :

retraitequebec.gouv.qc.ca

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie,
à condition que la source soit mentionnée.

Pour tout renseignement, tout commentaire ou toute suggestion, s'adresser à :

Direction de la statistique et de l'analyse quantitative

Retraite Québec

Case postale 5200

Québec (Québec)

G1K 7S9

statistiques@retraitequebec.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN – 978-2-550-89345-5 (PDF)

© Retraite Québec

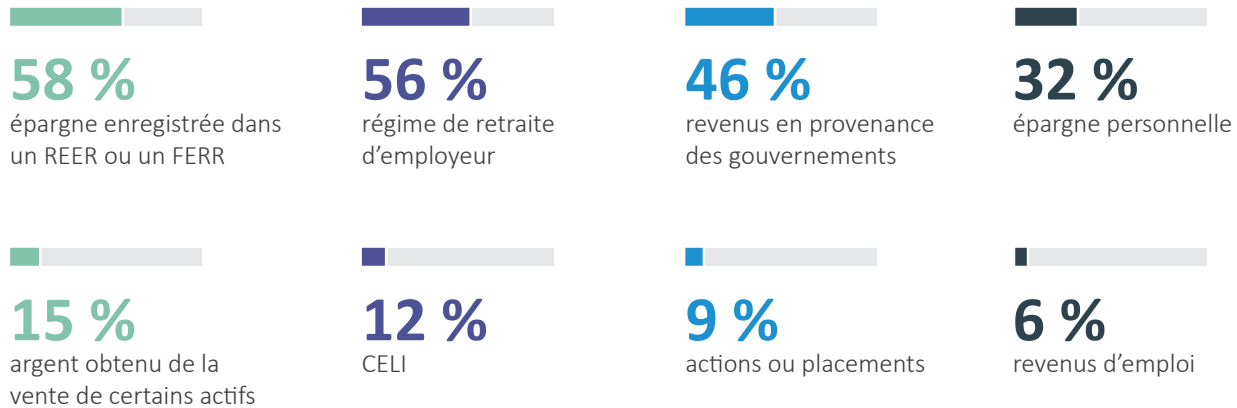
Table des matières

Faits saillants	4
Profil des personnes visées par le sondage	5
Introduction	6
Méthodologie en bref.....	6
Résultats du sondage.....	7
Énoncés concernant la planification financière de la retraite	7
Sources diverses de revenu à la retraite.....	9
Indicateur de la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite	12
Description de la mesure	12
Résultats généraux	12
Conclusion	14
Annexe I – Méthodologie détaillée	15
Population cible	15
Base de sondage	15
Plan d'échantillonnage et stratification	15
Taille et répartition de l'échantillon	15
Questionnaire	16
Collecte des données	16
Pondération	17
Évaluation du sondage.....	19
Annexe II – Description détaillée de la méthode du score	21
Annexe III – Questionnaire	22

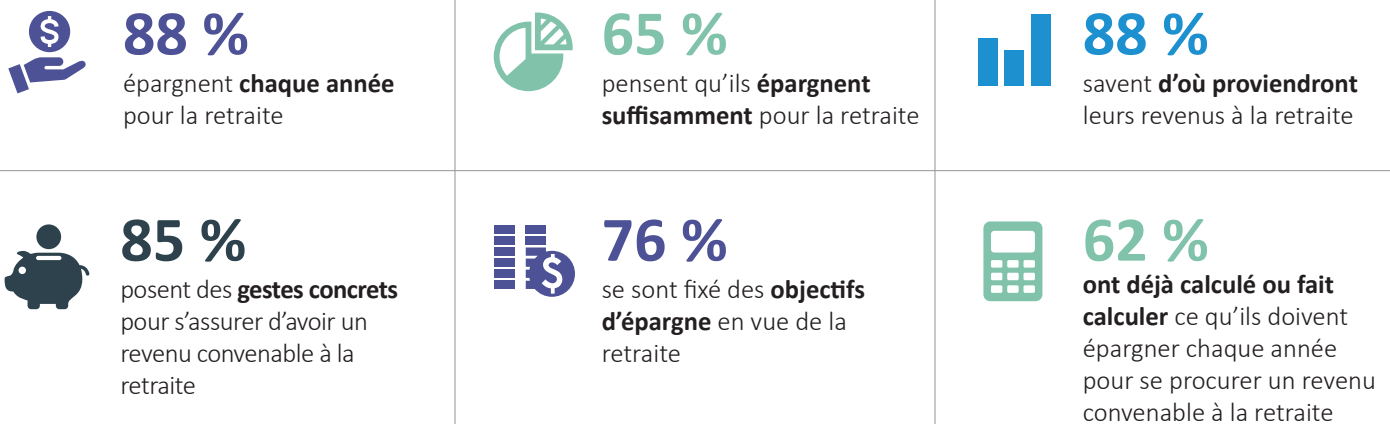
Faits saillants

Le sondage a été réalisé auprès des travailleurs québécois de 35 à 54 ans ayant un revenu annuel personnel supérieur à 25 000 \$.

Provenance de l'argent pour la retraite



Énoncés au sujet de la planification financière de la retraite



L'importance de la planification financière de la retraite



On estime que **69,4 %** des Québécoises et Québécois de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ peuvent être considérés comme étant sensibilisés à l'importance de planifier financièrement leur retraite. En considérant la marge d'erreur qui est de 2,9 %, on estime que ce taux de sensibilisation se situe alors entre 66,5 % et 72,3 %, ce qui est supérieur à la cible de 65 % fixée au Plan stratégique 2017-2019 de Retraite Québec.

Profil des personnes visées par le sondage

Sexe



54 %

Hommes



46 %

Femmes

Âge

25 %

entre 35 et 39 ans

26 %

entre 40 et 44 ans

24 %

entre 45 et 49 ans

25 %

entre 50 et 54 ans

Revenu



22 %

entre 25 001 \$ et 45 000 \$

30 %

entre 45 001 \$ et 65 000 \$

47 %

65 001 \$ et plus

Situation familiale



62 %

Couple avec enfants



13 %

Couple sans enfants

12 %

Seul avec enfants

13 %

Seul sans enfants

Niveau de scolarité



28 %

Primaire/Diplôme d'études secondaires



27 %

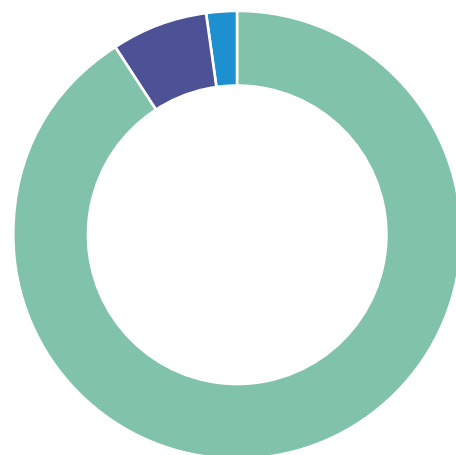
Diplôme d'études collégiales



45 %

Diplôme d'études universitaires

Statut d'emploi



91 %

Travailleurs salariés

44 % secteur public

19 % entreprise de 500 employés et plus

34 % entreprise de moins de 500 employés

3 % organisme sans but lucratif

1 % autre

7 %

Travailleurs autonomes

2 %

Travailleurs en congé prolongé

Résidence



79 %

propriétaires



21 %

locataires

Langue maternelle¹



86 %

français



5 %

anglais



11 %

autres

1. Plusieurs réponses possibles.

Introduction

Une des responsabilités de Retraite Québec consiste à sensibiliser les travailleurs québécois à l'importance de planifier financièrement leur retraite. C'est pourquoi, dans le Plan stratégique 2017-2019 de Retraite Québec, l'indicateur qui a été retenu pour mesurer l'atteinte de l'objectif 8² est le pourcentage de travailleurs âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu annuel supérieur à 25 000 \$ qui sont sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite. Selon son plan stratégique, Retraite Québec souhaite atteindre une cible de 65 % de travailleurs sensibilisés, annuellement.

Aux printemps 2017 et 2018, les première et deuxième éditions d'un sondage ont été réalisées pour déterminer si cet objectif a été atteint. Il visait aussi à évaluer les connaissances, les attitudes et le comportement des travailleurs à l'égard de la planification financière de la retraite. Le présent rapport rend compte des résultats de la troisième et dernière édition de ce sondage, réalisée en 2019.

Méthodologie en bref

Population visée



35-54 ans

Âge des travailleurs
québécois ciblés



25 000 \$ +

Revenu annuel
personnel en 2018

Sondage



Comment?

Collecte téléphonique
effectuée par SOM



Quand?

Entre le **9 mai**
et le **8 juin** 2019

Échantillon



Base de sondage :
registre des cotisants
au Régime de rentes
du Québec



1 002

Nombre de
questionnaires auxquels
les personnes ont
répondu



21,0 %

Taux de réponse



3,1 %

Marge d'erreur
maximale



95 %

Taux de confiance

2. L'objectif 8 est le suivant : Sensibiliser les travailleurs âgés de 35 à 54 ans qui ont un revenu supérieur à 25 000 \$ à l'importance de planifier financièrement leur retraite.

Résultats du sondage

Énoncés concernant la planification financière de la retraite

Le questionnaire du sondage comportait 16 énoncés touchant la planification financière de la retraite et reflétant la sensibilisation (15 énoncés) ou la non-sensibilisation (1 énoncé) à l'importance de la planification financière de la retraite. Le tableau 1 présente la proportion estimée des travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ qui sont d'accord avec les énoncés pour les trois années que couvre le Plan stratégique 2017-2019. L'énoncé considéré comme reflétant la non-sensibilisation est indiqué par un astérisque (*).

Les énoncés pour lesquels il y a une augmentation significative durant le Plan stratégique sont indiqués au tableau 1. On remarque une amélioration entre 2017 et 2019 pour la moitié des énoncés portant sur la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Plus particulièrement, entre 2017 et 2019, les travailleurs visés ont pris plus le temps pour réfléchir à leurs projets de retraite et pour évaluer leurs besoins financiers à la retraite. Ils sont maintenant aussi proportionnellement plus nombreux à avoir calculé ou fait calculer ce qu'ils doivent épargner chaque année pour se procurer un revenu convenable à la retraite.

Tableau 1 – Travailleurs visés d'accord avec les énoncés portant sur la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite

Énoncés	Proportion d'accord avec l'énoncé			Différence entre 2017 et 2019
	2017	2018	2019	
E1. Vous savez d'où proviendront vos revenus à la retraite.	86,7 %	88,4 %	88,1 %	
E2. Vous avez une idée de l'âge auquel vous prendrez votre retraite.	71,7 %	73,5 %	75,0 %	
E3. Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite.	60,1 %	61,8 %	62,5 %	
E4. Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite.	62,5 %	65,3 %	68,7 %	X
E5. Vous avez pris le temps d'évaluer vos besoins financiers à la retraite.	62,0 %	63,4 %	66,3 %	X
E6. Vous connaissez les actions à prendre pour répondre à vos besoins financiers à la retraite.	84,0 %	81,7 %	83,5 %	
E7. Vous vous êtes fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite.	71,2 %	73,4 %	75,8 %	X
E8.* La planification financière de votre retraite ne fait pas partie de vos préoccupations actuelles.	27,9 %	27,0 %	25,6 %	
E9. Vous avez déjà calculé ou fait calculer ce que vous devez épargner chaque année pour vous procurer un revenu convenable à la retraite.	54,6 %	59,0 %	61,5 %	X
E10. Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite.	70,1 %	74,3 %	75,4 %	X
E11. Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite.	47,8 %	53,0 %	51,6 %	
E12. Vous avez déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour vous aider à planifier financièrement votre retraite (ex. : calcul de l'épargne nécessaire, calcul des revenus à la retraite, etc.).	30,0 %	28,8 %	34,1 %	X
E13. Vous avez discuté de la planification financière de votre retraite avec vos proches.	62,2 %	65,2 %	67,2 %	X
E14. Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite.	63,2 %	64,9 %	64,6 %	
E15. De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite.	84,9 %	86,1 %	87,9 %	
E17. Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite.	81,8 %	83,4 %	85,4 %	X

De manière générale, les travailleurs visés semblent avoir de bonnes habitudes d'épargne, puisque la majorité dit épargner chaque année pour la retraite (E15 : 88 %). Par contre, seulement 65 % des travailleurs pensent qu'ils épargnent suffisamment pour la retraite (E14) et 75 % d'entre eux pensent qu'ils auront des revenus suffisants à la retraite (E10). Les travailleurs ayant un revenu supérieur à 65 000 \$ (E14 : 77 %; E10 : 87 %), ceux détenant un diplôme universitaire (E14 : 72 %, E10 : 82 %), ceux étant propriétaires de leur résidence (E14 : 70 %; E10 : 81 %) ainsi que les travailleurs du secteur public (E14 : 70 %; E10 : 81 %) sont en proportion plus nombreux à penser qu'ils épargnent suffisamment ou qu'ils auront des revenus suffisants à la retraite.

Une bonne majorité des travailleurs visés disent savoir d'où proviendront leurs revenus de retraite (E1 : 88 %) et connaissent les actions à prendre pour répondre à leurs besoins financiers à la retraite (E6 : 84 %). Les résultats de ces deux énoncés sont proportionnellement plus élevés chez les travailleurs ayant un revenu élevé (E1 : 95 %; E6 : 89 %). Les travailleurs qui sont propriétaires de leur résidence (E1 : 92 %; E6 : 86 %) sont proportionnellement plus nombreux que les locataires (E1 : 73 %; E6 : 73 %) à être d'accord avec ces deux énoncés. Les travailleurs du secteur public sont aussi proportionnellement plus nombreux à savoir d'où proviendront leurs revenus à la retraite (92 %) comparativement aux autres.

Puisque le but du sondage consistait notamment à mesurer la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite des travailleurs visés, certains énoncés portaient sur les gestes concrets que ceux-ci posent à cet effet. Ainsi, seulement 62 % des travailleurs visés ont déjà calculé ou fait calculer ce qu'ils doivent épargner chaque année pour se procurer un revenu convenable à la retraite (E9), 52 % ont déjà rencontré un spécialiste pour les aider à planifier leur retraite (E11) et 34 % ont déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour les aider à planifier financièrement leur retraite (E12) (proportion plus élevée chez les hommes, 38 %, que chez les femmes, 30 %). Par contre, 85 % des travailleurs disent poser des gestes concrets pour s'assurer d'avoir un revenu convenable à la retraite (E17).

Par ailleurs, il semble que certains travailleurs visés ont déjà commencé à penser à leur retraite. En effet, 75 % de ceux-ci ont une idée de l'âge auquel ils la prendront (E2), 63 % ont une idée du nombre d'années pendant lesquelles ils auront besoin d'un revenu de retraite (E3), 69 % ont pris le temps de réfléchir à leurs projets de retraite (E4) et 66 % ont pris le temps d'évaluer leurs besoins financiers à la retraite (E5). Les travailleurs âgés de 50 à 54 ans sont plus nombreux en proportion que les autres à avoir pris le temps d'évaluer leurs besoins financiers à la retraite (75 % contre 63 %). En contrepartie, les travailleurs plus jeunes (35 à 39 ans) sont proportionnellement moins nombreux à avoir pris le temps de réfléchir à leurs projets de retraite (60 % contre 72 %).

Comme il a été mentionné précédemment, un énoncé a été intégré au sondage dans le but de cibler les clientèles qui pourraient être peu sensibilisées à l'importance de la planification financière de la retraite. Plus du quart de la population visée (26 %) affirme que la planification financière de la retraite ne fait pas partie de ses préoccupations actuelles (E8). Cette proportion est plus élevée parmi les gens dont le revenu est faible (33 %), ceux dont le niveau de scolarité est peu élevé (31 %) et les locataires (37 %) comparativement aux autres (20 % pour ceux ayant un revenu supérieur à 65 000 \$, 22 % pour ceux ayant terminé des études universitaires et 23 % pour les propriétaires de leur résidence).

Une proportion de 76 % des travailleurs visés disent s'être fixé des objectifs d'épargne en vue de leur retraite (E7), alors que 67 % affirment avoir discuté de la planification financière de leur retraite avec leurs proches (E13), résultat plus élevé pour les personnes qui sont en couple (75 % contre 44 % pour les autres).

De façon générale, les travailleurs visés qui sont d'accord avec les énoncés reflétant la sensibilisation sont, en proportion, plus nombreux que les autres à avoir fait des études universitaires, à être propriétaires de la résidence qu'ils habitent ou à bénéficier d'un revenu personnel élevé (plus de 65 000 \$).

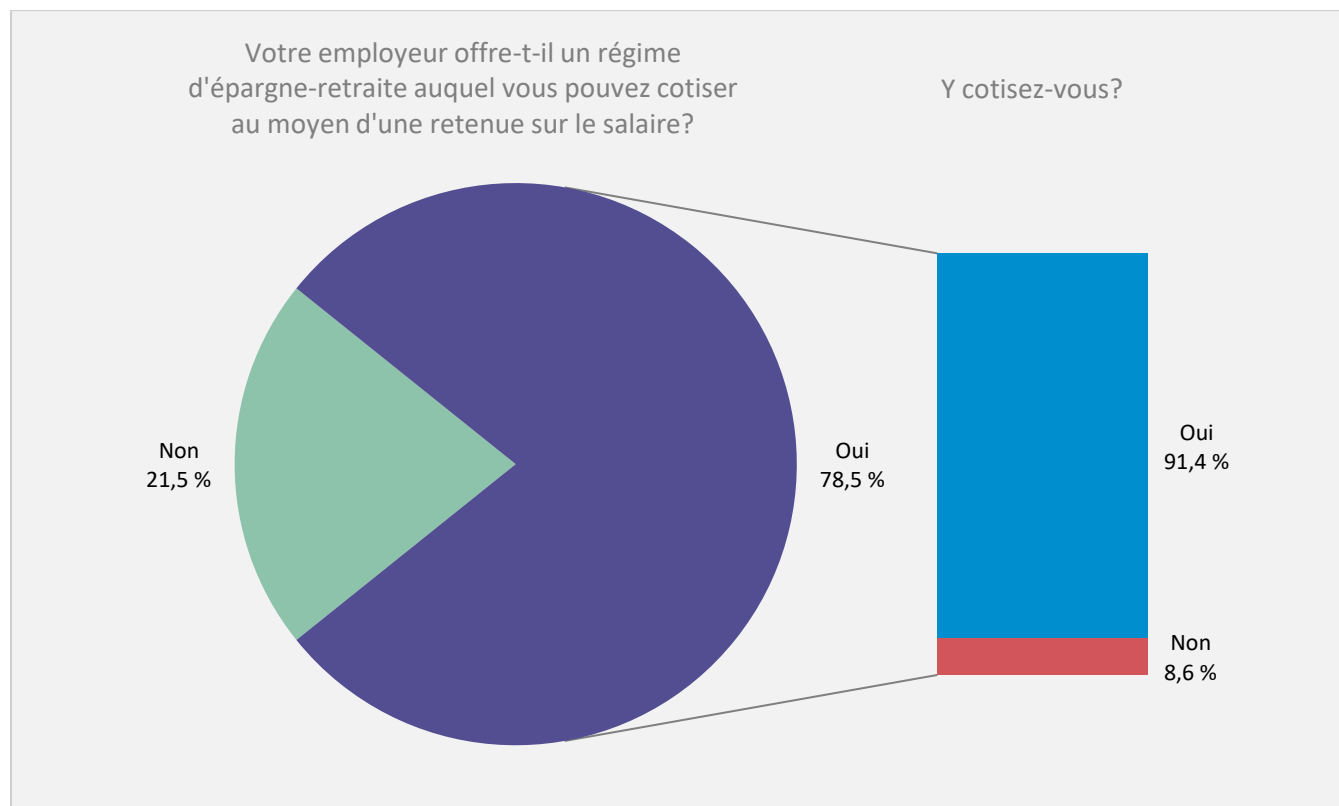
En contrepartie, les travailleurs qui sont d'accord avec l'énoncé reflétant la non-sensibilisation (E8) sont, en proportion, plus nombreux que les autres à avoir au plus terminé des études primaires ou secondaires, à être locataires ou à avoir un faible revenu personnel.

Sources diverses de revenu à la retraite

Régime d'épargne-retraite de l'employeur

Plus de trois travailleurs sur quatre (79 %) disent que leur employeur leur offre un régime d'épargne-retraite auquel ils peuvent cotiser au moyen d'une retenue sur le salaire. Parmi ceux-ci, la grande majorité dit y cotiser (91 %).

Graphique 1 – Régime d'épargne-retraite de l'employeur



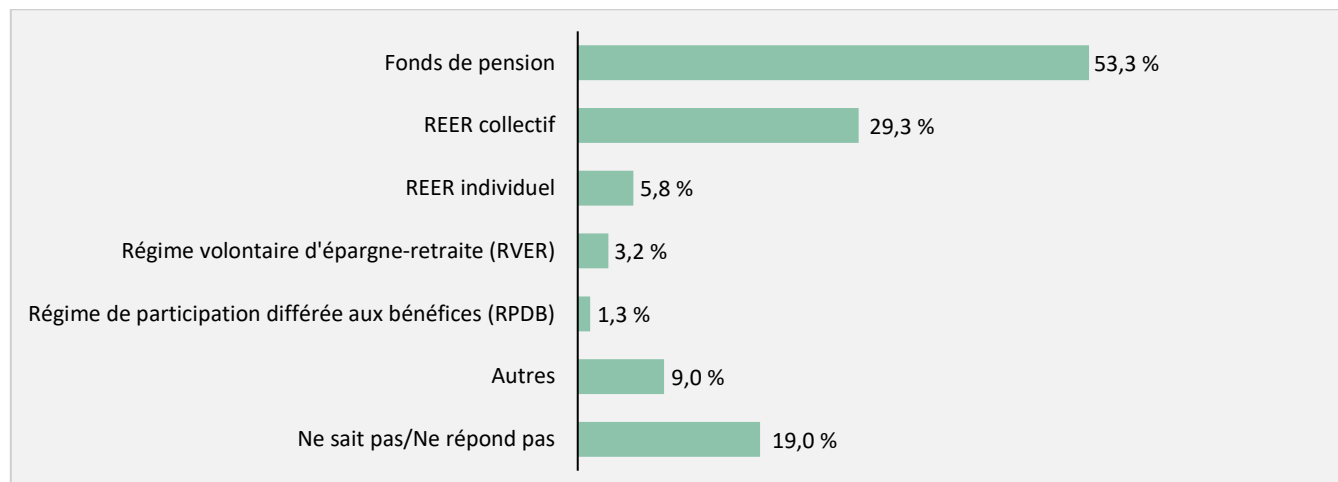
La proportion de travailleurs ayant accès à un régime d'épargne-retraite est plus élevée chez les travailleurs des secteurs public ou parapublic (92 %) et ceux travaillant dans des entreprises de 500 employés ou plus (91 %).

Cette proportion augmente aussi en fonction du revenu brut personnel annuel et de la scolarité des travailleurs :

- Elle atteint 67 % pour les personnes qui gagnent un revenu de 45 000 \$ ou moins et 86 % pour ceux et celles qui ont un revenu de plus de 65 000 \$.
- Elle se chiffre à 70 % pour les personnes qui ont terminé des études primaires ou secondaires et à 83 % pour les personnes ayant un diplôme universitaire.

Les travailleurs ayant accès à un régime d'épargne-retraite étaient invités à nommer tous les types de régimes auxquels ils peuvent cotiser au moyen d'une retenue sur le salaire. Le fonds de pension est le régime d'épargne-retraite le plus répandu, puisque 53 % des travailleurs l'ont nommé. Le REER collectif arrive en deuxième place : 29 % des travailleurs ayant accès à un régime de retraite l'ont mentionné. À l'inverse du fonds de pension, les travailleurs des secteurs public et parapublic sont en proportion moins nombreux à le mentionner (12 %) que les autres. Près d'une personne sur cinq est cependant incapable de nommer le type de régime auquel elle peut cotiser.

Graphique 2 – Proportion de travailleurs ayant accès à un régime de retraite en fonction du type de régime (plusieurs réponses possibles)



Sources de revenu à la retraite

L'édition 2019 du sondage comportait un changement par rapport aux précédentes éditions. En effet, lors de l'édition 2019, les répondants devaient nommer spontanément leurs sources de revenu à la retraite alors qu'auparavant, ils devaient se prononcer pour chacune des sources nommées par l'intervieweur. La formulation de la question a aussi été changée afin que celle-ci soit mieux comprise par les répondants : « Selon vous, d'où proviendra votre argent lorsque vous serez à la retraite? ».

Il semble qu'il ait été assez difficile pour les travailleurs de dire d'où proviendra leur argent à la retraite. D'ailleurs, un peu plus de la moitié des travailleurs visés n'ont nommé spontanément qu'une ou deux sources de revenu.

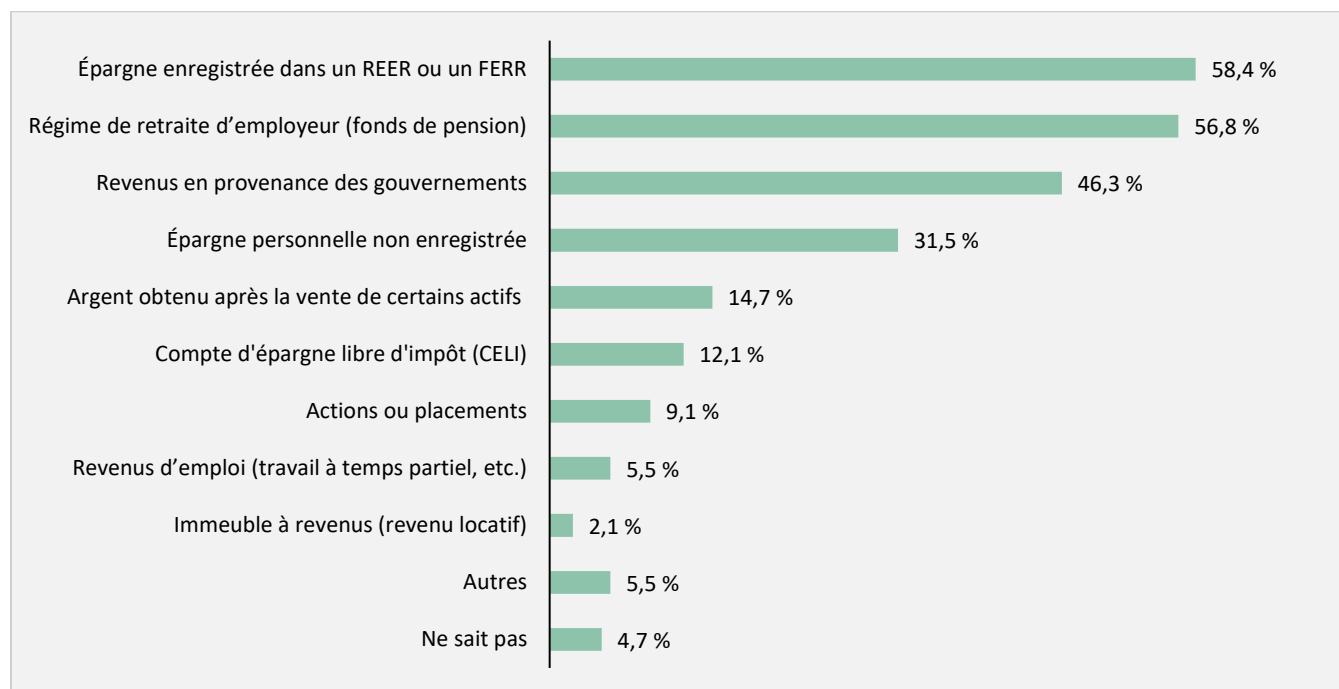
L'épargne enregistrée dans un REER ou un FERR est la source de revenu la plus souvent mentionnée (58 %). La proportion de travailleurs visés qui pensent compter sur cette source de revenu à la retraite est proportionnellement plus élevée parmi ceux dont le niveau de scolarité est élevé (65 % pour les universitaires) et ceux qui ont un haut revenu personnel (69 % pour ceux gagnant plus de 65 000 \$), comparativement aux autres.

Une proportion similaire de 57 % des travailleurs visés ont mentionné spontanément le régime de retraite de l'employeur comme étant une source de revenu à la retraite.

Moins de la moitié des travailleurs (46 %) ont mentionné pouvoir compter sur des revenus en provenance des programmes gouvernementaux (comme le Régime de rentes du Québec ou le Régime de pensions du Canada, la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti). Pourtant, en réalité, tous les travailleurs visés auront droit à au moins une de ces sources de revenu.

Environ le tiers des travailleurs visés disent spontanément qu'ils pourront aussi compter sur de l'épargne personnelle non enregistrée (32 %) et environ 15 % sur de l'argent obtenu à la suite de la vente de certains actifs. Cette dernière proportion est plus élevée chez les propriétaires ou copropriétaires de leur résidence (17 % contre 6 % pour les locataires).

Graphique 3 – Proportion des travailleurs visés, selon les sources de revenu sur lesquelles ils pensent compter à la retraite (plusieurs réponses possibles)



Indicateur de la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite

Description de la mesure

La mesure de la sensibilisation est obtenue à partir de 16 énoncés du questionnaire qui portent sur la sensibilisation ou la non-sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Elle permet d'évaluer le degré de sensibilisation des citoyens de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$.

La méthode du score a été privilégiée pour définir la mesure de la sensibilisation. Cette méthode peut servir à la fois à comparer différentes répétitions du sondage et à étudier les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. La méthode du score est décrite de façon détaillée à l'annexe II.

Le score de chaque individu est obtenu en additionnant les résultats obtenus pour les 16 énoncés. Plus le score tend vers 16, plus il indique une sensibilisation élevée. Il est à noter que chaque énoncé a le même poids dans le calcul.

Le seuil permettant de considérer une personne comme étant sensibilisée a été fixé à 10 à la suite d'une étude sur la distribution des scores.

Résultats généraux

Pour 2019, à l'aide des scores individuels et du seuil, on estime que 69,4 % des travailleurs québécois de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ sont considérés comme étant sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite, ainsi que l'indique la dernière ligne du tableau 2. En considérant la marge d'erreur, qui est de 2,9 %, on estime que le pourcentage de travailleurs visés sensibilisés se situe alors entre 66,5 % et 72,3 %, avec un niveau de confiance de 95 %, ce qui est supérieur la cible de 65 % fixée au Plan stratégique 2017-2019 de Retraite Québec. On note une augmentation significative de la proportion de travailleurs considérés comme étant sensibilisés sur la durée du Plan stratégique 2017-2019, bien que les différences ne sont pas significatives pour deux années consécutives.

Une variable dichotomique (personne sensibilisée/personne non sensibilisée) créée à l'aide des scores est utilisée pour l'analyse des facteurs qui sont associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Il est pertinent de rappeler que les personnes ayant obtenu un score de 10 ou plus sont considérées comme étant sensibilisées. Les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de planifier financièrement sa retraite, au seuil de signification de 5 % sur la base du test du chi carré, sont présentés au tableau 2.

Ainsi, les données du sondage révèlent une association entre la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite et le niveau de scolarité ainsi que le revenu personnel : plus le niveau de scolarité et le revenu personnel diminuent, plus la proportion de personnes considérées comme étant sensibilisées est petite. Cette proportion est la plus faible lorsqu'il s'agit de personnes dont le plus haut niveau d'études atteint est le primaire ou le diplôme d'études secondaires (59 %), et dont le revenu annuel personnel s'élève à moins de 45 000 \$ (52 %).

Le fait d'être propriétaire ou locataire de la résidence habitée est également lié au degré de sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. En effet, les gens qui sont locataires de leur résidence sont, en proportion, moins nombreux à être sensibilisés que ceux qui en sont propriétaires (50 % contre 75 %).

En ce qui concerne les divers types d'employeurs, les travailleurs des entreprises de moins de 500 employés se distinguent des autres par un pourcentage plus faible (64 %) de personnes considérées comme étant sensibilisées.

On note aussi une différence significative selon le sexe. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à être sensibilisés que les femmes (72 % contre 66 %). Les groupes d'âge des personnes visées par le sondage étant relativement homogènes, ils ne se distinguent pas de façon significative.

Le niveau de sensibilisation au sein de certains groupes a significativement augmenté entre 2017 et 2019, soit la durée du Plan stratégique. Ces différences sont indiquées dans le tableau 2. Même si les écarts ne sont pas toujours statistiquement significatifs, la tendance sur la période de trois ans est à la hausse pour presque toutes les catégories. Il est intéressant de constater que les augmentations les plus importantes s'observent chez certains groupes qui étaient considérés comme étant les moins sensibilisés à la planification financière de la retraite en 2017. Il s'agit des travailleurs d'entreprises de moins de 500 employés, de ceux qui sont locataires de leur résidence et de ceux gagnant moins de 45 000 \$.

Tableau 2 – Sensibilisation à la planification financière de la retraite, selon divers facteurs associés

	Indicateurs de sensibilisation			Différence entre 2017 et 2019
	2017	2018	2019	
Facteurs associés				
Importance de la planification financière de la retraite				
Très important	80,1 %	81,7 %	83,2 %	
Assez important	57,0 %	61,0 %	67,5 %	
Peu ou pas du tout important	12,3 %	19,2 %	16,7 %	
Plus haut niveau de scolarité atteint				
Primaire ou diplôme d'études secondaires	53,9 %	55,4 %	59,3 %	
Diplôme d'études collégiales	61,0 %	65,4 %	69,5 %	X
Diplôme d'études universitaires	68,2 %	71,8 %	75,6 %	X
Mode d'occupation de la résidence				
Propriétaire	67,2 %	70,7 %	74,5 %	X
Locataire	38,8 %	42,3 %	49,8 %	X
Type d'employeur				
Secteurs public ou parapublic, ou organisme gouvernemental	67,0 %	65,5 %	70,4 %	
Entreprise de 500 employés ou plus	74,7 %	74,6 %	78,1 %	
Entreprise de moins de 500 employés	51,6 %	59,9 %	64,4 %	X
Revenu personnel avant impôt				
25 001 \$ à 45 000 \$	40,3 %	43,9 %	51,6 %	X
45 001 \$ à 65 000 \$	59,5 %	60,0 %	65,8 %	
65 001 \$ et plus	77,8 %	81,7 %	80,9 %	
Sexe				
Femme	60,5 %	60,8 %	66,4 %	
Homme	64,1 %	70,0 %	72,0 %	X
Taux de sensibilisation global				
	62,4 %	65,8 %	69,4 %	X

Conclusion

Le sondage téléphonique, réalisé auprès de travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu annuel supérieur à 25 000 \$, était essentiellement une reprise des éditions 2017 et 2018, et avait pour objectif d'évaluer leur degré de sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite en 2019. La plupart des résultats observés ne sont pas différents de ceux mesurés en 2018. On note cependant une augmentation significative de la proportion de travailleurs considérés comme étant sensibilisés sur la durée du Plan stratégique, soit entre 2017 et 2019. Il en est de même pour plusieurs énoncés reflétant la sensibilisation à la planification financière de la retraite.

En s'intéressant à la sensibilisation des travailleurs à l'importance de planifier financièrement leur retraite, Retraite Québec veut s'assurer que les Québécois sont en mesure de maintenir leur niveau de vie à la retraite et qu'ils ont posé des gestes à cet effet tout au long de leur vie active. Les résultats obtenus montrent bien la pertinence des actions entreprises dans ce but, puisque les personnes qui ne considèrent pas la planification financière de leur retraite comme importante sont systématiquement peu enclines à épargner par elles-mêmes, en dehors du cadre des régimes gouvernementaux. Pourtant, la clientèle visée par le sondage ne peut compter uniquement sur les programmes gouvernementaux pour lui garantir un revenu suffisant à la retraite.

Les travailleurs dont le revenu est moins élevé, qui sont aussi souvent ceux dont le niveau de scolarité est peu élevé, sont nettement plus difficiles à sensibiliser que les autres. Les résultats des trois dernières années sont cependant encourageants, puisqu'ils montrent une augmentation significative de la sensibilisation des travailleurs faisant partie de ces catégories. Il est donc important de poursuivre les efforts de sensibilisation pour les convaincre de poser les gestes nécessaires.

Annexe I – Méthodologie détaillée

Population cible

La population visée est constituée de travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans au 30 avril 2019 et dont le revenu personnel était supérieur à 25 000 \$ en 2018.

Les individus pour lesquels l'adresse postale et le numéro de téléphone étaient manquants sont exclus de la population visée. Ces exclusions représentent un peu moins de 2 % de la population cible.

Base de sondage

Le registre des cotisants du Régime de rentes du Québec a été retenu comme base de sondage. L'unité d'échantillonnage est le travailleur. Un travailleur est une personne âgée d'au moins 18 ans qui a touché, au Québec, au cours de l'année visée, un salaire ou un revenu provenant d'un travail autonome ou les deux. Il est à noter que, pour les travailleurs autonomes, le revenu correspond au revenu de travail duquel sont soustraites les dépenses nécessaires pour gagner ce revenu.

Étant donné que le revenu annuel des cotisants de 2018 n'était pas disponible au moment de la planification du sondage, il a été nécessaire d'utiliser le revenu annuel de 2017 pour circonscrire la population visée. Pour tenter de réduire la sous-couverture engendrée par l'utilisation du revenu annuel de 2017, la borne inférieure du revenu de travail a été fixée à 23 000 \$ lors du choix de l'échantillon. Cela a permis de tenir compte d'une hausse possible du revenu entre 2017 et 2018, et ainsi de réduire le risque d'omettre quelqu'un faisant partie de la population visée.

Plan d'échantillonnage et stratification

Le plan d'échantillonnage est stratifié proportionnel selon les régions (RMR³ de Québec, RMR de Montréal, ailleurs au Québec), l'âge (35 à 39 ans, 40 à 44 ans, 45 à 49 ans, 50 à 54 ans) et le sexe. Le tableau A1 présente la répartition des travailleurs au Québec âgés de 35 à 54 ans en date du 30 avril 2019 dont le revenu personnel en 2017 était supérieur à 23 000 \$.

Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon et sa répartition ont été fixées pour produire des estimations suffisamment précises aux fins du sondage tout en tenant compte du budget disponible pour sa réalisation.

Compte tenu de ces facteurs, le nombre de répondants attendus a été fixé à environ 1 000, ce qui devait permettre d'estimer une proportion de l'ordre de 50 % avec une marge d'erreur d'environ 3 %.

Tableau A1 – Répartition des travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans en date du 30 avril 2019 dont le revenu personnel en 2017 était supérieur à 23 000 \$

		RMR de Québec	RMR de Montréal	Ailleurs au Québec	Total
35 à 39 ans	Femme	19 260	82 435	59 434	161 129
	Homme	22 515	98 645	75 088	196 248
40 à 44 ans	Femme	19 949	88 849	61 764	170 562
	Homme	21 862	101 474	74 050	197 386
45 à 49 ans	Femme	17 537	85 138	56 897	159 572
	Homme	18 961	95 551	67 109	181 621
50 à 54 ans	Femme	18 796	87 313	64 583	170 692
	Homme	19 603	97 006	75 835	192 444
Total partiel	Femme	75 542	343 735	242 678	661 955
	Homme	82 941	392 676	292 082	767 699
Total		158 483	736 411	534 760	1 429 654

Source : Registre des cotisants du Régime de rentes du Québec

Questionnaire

Le questionnaire utilisé pour le sondage de 2019 est un extrait de celui de l'édition 2018, et permet de répondre à l'objectif du Plan stratégique 2017-2019 ainsi que de mesurer la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Il a fait l'objet d'un prétest auprès d'une vingtaine de répondants. Deux questions filtres, l'une portant sur l'âge et l'autre sur le revenu personnel, ont été placées au début du questionnaire afin de déceler le plus tôt possible, lors de l'entretien téléphonique, les individus inadmissibles. En effet, pour être admissible au sondage, la personne répondante devait être âgée de 35 à 54 ans et avoir un revenu personnel supérieur à 25 000 \$.

Contrairement aux années passées, la campagne publicitaire a été évaluée dans le cadre d'un sondage distinct. Le questionnaire utilisé lors de la collecte des données est présenté à l'annexe III.

Collecte des données

La collecte des données au moyen d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur a eu lieu entre le 9 mai et le 8 juin 2019. Les entretiens ont été réalisés en français ou en anglais, au choix de la personne sondée. Jusqu'à 23 appels ont été faits pour tenter de joindre les individus échantillonnés. À l'issue de la période de collecte, la durée moyenne des entretiens téléphoniques s'élève à 9 minutes. Les résultats de cette collecte sont présentés au tableau A2. Au total, 1 002 personnes ont accepté de participer au sondage et ont répondu au questionnaire.

Le taux de réponse (T_{rep}) obtenu est de 21,0 %. Ce taux s'obtient par l'équation suivante :

$$T_{rep} = \frac{F}{(C \times T_{ad} + D + F)}$$

où T_{ad} est le taux d'admissibilité, qui donne des informations sur la proportion de cas admissibles parmi tous ceux pour lesquels l'admissibilité peut être établie. Ce taux est obtenu de la façon suivante :

$$T_{ad} = \frac{D + F}{D + E + F}$$

Le taux de réponse ainsi calculé correspond au rapport du nombre de répondants sur le nombre estimé de personnes admissibles. La définition des autres variables est fournie au tableau A2.

Tableau A2 – Résultats de la collecte des données

		Résultats observés
Échantillon de départ (A)		4 928
Non-répondants (admissibilité inconnue)* (C)	Ménages non répondants	2 547
	Refus du ménage	285
	Appel sans réponse	125
	Message laissé sur le répondant	516
	Incapacité/décès/problème de langage	14
	Autres langues	15
	Liste noire	67
	Impossibilité de joindre	1 525
Non-répondants (admissibilité connue) (D)	Individus non répondants	1 295
	Refus de la personne	636
	Impossibilité de joindre/non-disponibilité	599
	Absence prolongée	52
	Incomplet	8
Cas inadmissibles (E)	Individus inadmissibles	68
Entretiens téléphoniques réalisés (F)		1 002

* Pour ces cas, il n'y a pas eu de contact avec une personne du ménage, ou bien le contact a eu lieu, mais n'a pas permis d'établir l'admissibilité de la personne au sondage.

Dans le registre des cotisants au Régime de rentes du Québec, environ le tiers des cotisants n'ont pas de numéro de téléphone associé. De surcroît, parmi les numéros présents, certains ne sont plus fonctionnels. Ainsi, la firme de sondage SOM a réalisé une recherche automatisée des numéros de téléphone manquants dans le but d'améliorer le taux de réponse. Une recherche a également été faite quant aux personnes qui n'avaient donné qu'un numéro de cellulaire. Malgré ces efforts, le nombre d'individus non joints est demeuré élevé. C'est ce qui explique entre autres le faible taux de réponse obtenu.

Pondération

La pondération permet d'associer à chaque personne sondée le poids qui correspond en quelque sorte au nombre de personnes de la population visée qu'elle représente.

L'utilisation du poids, lors du calcul des estimations, permet de rapporter les données des répondants à la population visée et de faire ainsi les inférences adéquates à cette population, bien qu'elle n'ait pas été observée dans sa totalité. L'échantillon effectif, constitué des répondants, nécessite des redressements parce qu'il n'est pas tout à fait représentatif de la population visée. L'objectif de ces redressements est de réduire le biais éventuel occasionné par la non-réponse et de corriger les erreurs de couverture (sous-couverture ou surcouverture).

Dans le contexte de ce sondage, deux étapes de redressement ont été utilisées : il s'agit des poids préliminaires liés à la probabilité de sélection des individus et de la stratification *a posteriori*.

Le poids préliminaire a été évalué à l'aide de la probabilité de sélection de chaque individu de l'échantillon. Étant donné que le plan d'échantillonnage est stratifié proportionnel, chaque individu a la même probabilité de sélection.

La stratification *a posteriori*, pour sa part, contribue simultanément à diminuer un éventuel biais de non-réponse et à corriger la sous-couverture. Ce rajustement consiste à modifier la pondération afin de s'assurer que la distribution pondérée des répondants est conforme à la distribution de la population visée en fonction de certaines variables sociodémographiques. Les variables qui ont servi à ce rajustement sont la région, l'âge et le sexe.

Le tableau A3 présente, à titre illustratif, le portrait des travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans en 2019 dont le revenu personnel était supérieur à 25 000 \$ en 2018. La pondération rend donc possible l'inférence des résultats présentés dans ce rapport à la population visée. Toutes les analyses sont réalisées à l'aide des données pondérées.

Tableau A3 – Portrait des travailleurs québécois visés par le sondage

	Répartition pondérée	Répartition non pondérée
Sexe		
Homme	53,8 %	51,0 %
Femme	46,2 %	49,0 %
Âge		
35 à 39 ans	25,3 %	25,2 %
40 à 44 ans	25,9 %	25,2 %
45 à 49 ans	23,9 %	24,2 %
50 à 54 ans	25,0 %	25,6 %
Strate régionale		
RMR de Québec	11,2 %	11,7 %
RMR de Montréal	51,7 %	50,9 %
Ailleurs au Québec	37,1 %	37,4 %
Niveau de scolarité		
Primaire/diplôme d'études secondaires	27,9 %	27,5 %
Diplôme d'études collégiales	27,2 %	27,3 %
Diplôme d'études universitaires	44,9 %	45,3 %
Occupation actuelle		
Travailleuse ou travailleur salarié	90,6 %	90,7 %
Travailleuse ou travailleur autonome	7,0 %	6,9 %
Autre	2,4 %	2,4 %
Situation familiale		
En couple, avec enfants	61,9 %	61,7 %
En couple, sans enfants	12,7 %	12,9 %
Seul ou seule, avec enfants	12,2 %	12,3 %
Seul ou seule, sans enfants	12,8 %	12,7 %
Autre	0,4 %	0,4 %
Revenu personnel		
25 001 \$ à 45 000 \$	22,4 %	22,7 %
45 001 \$ à 65 000 \$	30,4 %	30,3 %
65 001 \$ ou plus	47,2 %	46,9 %
Revenu familial		
25 001 \$ à 45 000 \$	10,1 %	10,0 %
45 001 \$ à 65 000 \$	16,4 %	16,4 %
65 001 \$ ou plus	73,5 %	73,6 %

Évaluation du sondage

Dans tout sondage statistique, les estimations produites comportent des erreurs. Ces erreurs peuvent être liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire au fait que l'on enquête seulement sur une partie de la population observée, ou être occasionnées par d'autres facteurs que l'échantillonnage, par exemple un taux de réponse jugé insuffisant, une faiblesse de la base de sondage, des questions difficiles à interpréter, des erreurs de saisie.

Erreurs liées à l'échantillonnage

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre les estimations tirées d'un échantillon et les paramètres résultant d'un recensement de la population entrepris dans les mêmes conditions. Une mesure de l'erreur d'échantillonnage utilisée dans le sondage est la marge d'erreur. Celle-ci est en fait une mesure de précision de l'estimation. Le tableau A4 présente la précision de diverses proportions à l'aide de la marge d'erreur. Ces erreurs sont contrôlables *a priori* par le choix du plan de sondage le plus représentatif possible de la population et par la détermination d'une taille d'échantillon qui établit la précision.

Tableau A4 – Précision des proportions*

Proportion	Marge d'erreur
99 % ou 1 %	± 0,6 %
95 % ou 5 %	± 1,4 %
90 % ou 10 %	± 1,9 %
80 % ou 20 %	± 2,5 %
70 % ou 30 %	± 2,8 %
60 % ou 40 %	± 3,0 %
50 % (marge maximale)	± 3,1 %

* Nombre de répondants = 1 002; effet de plan moyen = 1

Erreurs non liées à l'échantillonnage

Parmi les sources d'erreur non attribuables à l'échantillonnage, la plus importante demeure la non-réponse. En effet, plus le taux de non-réponse est élevé, plus le risque de biais devient grand parce que les répondants peuvent posséder des caractéristiques différentes de celles des non-répondants. La pondération décrite précédemment vise à réduire ce biais. Le tableau A3 présente la répartition de la population en fonction de différentes variables sociodémographiques pour les données pondérées et les données non pondérées. Puisqu'il y a très peu de différences entre les deux répartitions, rien ne nous laisse croire qu'il y ait un réel biais malgré le faible taux de réponse.

La non-réponse partielle a également été analysée. La non-réponse est dite partielle lorsque seulement une partie d'un questionnaire a été remplie. Il est habituel de considérer qu'un taux de non-réponse partielle inférieur à 5 % ne devrait pas susciter d'inquiétude. La non-réponse à chaque question a été évaluée. La plupart des questions affichent un taux de non-réponse partielle d'au plus 5 %. Pour celles pour lesquelles ce n'est pas le cas, comme les questions Q6 et Q7a portant sur le type de régime d'épargne-retraite, la proportion de la modalité « ne sait pas/ne répond pas » est indiquée dans l'analyse. Notons aussi que pour la question Q8a (source de revenu à la retraite), la modalité « ne sait pas/ne répond pas » a été considérée bien qu'elle ne représentait que 4,7 % des travailleurs visés.

La faiblesse de la base de sondage est ici une autre source d'erreur potentielle. En effet, les individus dont le revenu en 2017 était inférieur à 23 000 \$, mais supérieur à 25 000 \$ en 2018, n'étaient pas couverts par la base de sondage. Une vérification *a posteriori* a cependant permis de constater que ce nombre était négligeable. Cela ne semble donc pas entraîner de biais notable.

Méthode d'analyse

Étant donné la présence d'un plan d'échantillonnage stratifié proportionnel, une attention particulière doit être portée aux méthodes d'analyse.

Pour la production d'estimations simples, comme la proportion de personnes considérées comme étant sensibilisées à la l'importance de la planification financière de la retraite, il est nécessaire de tenir compte de la pondération et du plan de sondage. Ainsi, les estimations sont produites ici au moyen des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes du logiciel SAS (Statistical Analysis System).

En ce qui concerne l'étude des facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite, une variable dichotomique (personne sensibilisée/personne non sensibilisée) a été créée à l'aide des scores et est utilisée pour les analyses bivariées. Ainsi, les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite au seuil de signification de 5 % ($p < 0,05$) sur la base du test du chi carré sont présentés sous forme de tableaux ou de graphiques.

Comme dans le cas de la production d'estimations simples, le test du chi carré est évalué à l'aide des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes de SAS.

Annexe II – Description détaillée de la méthode du score

La méthode du score est basée sur les opinions portant sur 16 énoncés du questionnaire qui concernent la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Si le participant ou la participante était d'accord avec l'énoncé, une cote de « 1 » y était attribuée; sinon, une cote de « 0 » était enregistrée. Parmi ces 16 énoncés, 15 reflètent la sensibilisation à la planification financière de la retraite et 1, la non-sensibilisation. La méthode du score est composée de 5 étapes :

1. Une analyse de la non-réponse à chacun des 16 énoncés permet de vérifier si chaque personne s'est prononcée sur la majorité des énoncés. Dans ce sondage, aucun des répondants n'a été retiré pour le calcul de l'indice puisqu'ils ont tous répondu à au moins 10 des 16 énoncés.
2. Étant donné que, parmi les 16 énoncés, 15 reflètent la sensibilisation et 1, la non-sensibilisation, il est nécessaire de traduire les réponses de l'énoncé qui reflète la non-sensibilisation en énoncé qui reflète la sensibilisation pour créer un indice qui qualifie la sensibilisation de façon unidimensionnelle. Pour ce faire, les réponses « 0 » à cet énoncé qui reflète la non-sensibilisation deviennent « 1 », et les « 1 » deviennent « 0 ». Ainsi, tous les énoncés sont caractérisés comme reflétant la sensibilisation.
3. On remplace les données manquantes notées à l'étape 1 en attribuant à chaque individu la valeur moyenne obtenue aux autres énoncés.
4. La technique d'analyse de fidélité nommée *consistance interne* est ensuite utilisée; elle permet d'évaluer dans quelle mesure un ensemble d'éléments est cohérent, ainsi que de vérifier jusqu'à quel point chacune des questions constitue une mesure équivalente d'un même concept. La formule la plus connue pour ce faire est le coefficient *alpha de Cronbach*. Ce coefficient est un indice qui varie entre 0 et 1; lorsqu'il y a cohérence parfaite entre les éléments, le coefficient s'approche de 1. La littérature suggère que, si le coefficient alpha est supérieur à 0,8, la fidélité est très bonne. Celui-ci a été évalué pour l'ensemble des 16 énoncés à 0,86.
5. Le degré de discrimination des énoncés a ensuite été mesuré. Ce concept, qui s'exprime sous forme de corrélations énoncé-total, révèle l'homogénéité de chacun des énoncés en référence à l'ensemble des autres énoncés. Par exemple, si la corrélation entre un énoncé et l'ensemble des autres énoncés est inférieure à 0,30, il y a lieu de se questionner sur la qualité de cet énoncé pour mesurer le concept à l'étude. Dans ce sondage, il appert que tous les énoncés sont bien corrélés.
6. Pour chaque individu, on obtient une mesure de la sensibilisation en additionnant les résultats obtenus pour les 16 énoncés, ce qui donne des valeurs allant de 0 à 16. Plus le score tend vers 16, plus il indique une sensibilisation élevée. Il est à noter que chaque énoncé a la même importance.
7. Le seuil permettant de considérer une personne comme étant sensibilisée a été fixé à 10.

Annexe III – Questionnaire

Q1	Dans quel groupe d'âge vous vous situez. Avez-vous...? Moins de 35 ans → Fin du questionnaire 100 % De 35 à 54 ans Plus de 54 ans → Fin du questionnaire Le résultat est présenté seulement pour les individus admissibles au sondage.
Q2	Afin de parler à des gens de tous les niveaux de revenus, j'aurais aussi besoin de savoir si votre revenu personnel avant impôts pour 2018 est...? Inférieur ou égal à 25 000 \$ → Fin du questionnaire 100 % Supérieur à 25 000 \$ Le résultat est présenté seulement pour les individus admissibles au sondage.
Q3	Pour commencer, est-ce que la planification financière de la retraite est... pour vous? (n=1002) 42,1 % Très importante 48,6 % Assez importante 7,2 % Peu importante 2,0 % Pas du tout importante
Énoncés sur la planification financière de la retraite	
Q3a	<i>Je vais maintenant vous lire une liste d'énoncés concernant la planification financière de la retraite. Dites-moi si vous êtes tout à fait en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec les énoncés suivants :</i>
E1	Vous savez d'où proviendront vos revenus à la retraite. (n=1001) 55,2 % Tout à fait en accord 32,9 % Plutôt en accord 7,4 % Plutôt en désaccord 4,6 % Tout à fait en désaccord
E2	Vous avez une idée de l'âge auquel vous prendrez votre retraite. (n=1000) 41,4 % Tout à fait en accord 33,6 % Plutôt en accord 16,2 % Plutôt en désaccord 8,8 % Tout à fait en désaccord

E3	Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite. (n=988) 30,0 % Tout à fait en accord 32,6 % Plutôt en accord 24,3 % Plutôt en désaccord 13,1 % Tout à fait en désaccord
E4	Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite. (n=1002) 34,2 % Tout à fait en accord 34,4 % Plutôt en accord 21,7 % Plutôt en désaccord 9,6 % Tout à fait en désaccord
E5	Vous avez pris le temps d'évaluer vos besoins financiers à la retraite. (n=1000) 35,4 % Tout à fait en accord 30,8 % Plutôt en accord 21,6 % Plutôt en désaccord 12,1 % Tout à fait en désaccord
E6	Vous connaissez les actions à prendre pour répondre à vos besoins financiers à la retraite. (n=1000) 45,3 % Tout à fait en accord 38,2 % Plutôt en accord 11,1 % Plutôt en désaccord 5,4 % Tout à fait en désaccord
E7	Vous vous êtes fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite. (n=1001) 42,9 % Tout à fait en accord 32,8 % Plutôt en accord 15,6 % Plutôt en désaccord 8,6 % Tout à fait en désaccord
E8	La planification financière de votre retraite ne fait pas partie de vos préoccupations actuelles. (n=1001) 11,0 % Tout à fait en accord 14,7 % Plutôt en accord 26,9 % Plutôt en désaccord 47,4 % Tout à fait en désaccord

E9	Vous avez déjà calculé ou fait calculer ce que vous devez épargner chaque année pour vous procurer un revenu convenable à la retraite. (n=1002) 35,5 % Tout à fait en accord 25,9 % Plutôt en accord 23,6 % Plutôt en désaccord 14,9 % Tout à fait en désaccord
E10	Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite. (n=997) 32,4 % Tout à fait en accord 43,0 % Plutôt en accord 17,7 % Plutôt en désaccord 6,8 % Tout à fait en désaccord
E11	Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite. (n=1001) 36,4 % Tout à fait en accord 15,2 % Plutôt en accord 22,4 % Plutôt en désaccord 25,9 % Tout à fait en désaccord
E12	Vous avez déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour vous aider à planifier financièrement votre retraite (ex. : calcul de l'épargne nécessaire, calcul des revenus à la retraite, etc.). (n=997) 21,9 % Tout à fait en accord 12,2 % Plutôt en accord 24,9 % Plutôt en désaccord 41,0 % Tout à fait en désaccord
E13	Vous avez discuté de la planification financière de votre retraite avec vos proches. (n=999) 39,4 % Tout à fait en accord 27,8 % Plutôt en accord 19,0 % Plutôt en désaccord 13,8 % Tout à fait en désaccord
E14	Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite. (n=1000) 27,0 % Tout à fait en accord 37,5 % Plutôt en accord 24,1 % Plutôt en désaccord 11,3 % Tout à fait en désaccord

E15	De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite. (n=1001) 64,5 % Tout à fait en accord 23,4 % Plutôt en accord 5,6 % Plutôt en désaccord 6,5 % Tout à fait en désaccord
E17	Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite. (n=1002) 49,0 % Tout à fait en accord 36,4 % Plutôt en accord 9,7 % Plutôt en désaccord 4,9 % Tout à fait en désaccord
Q4	Maintenant, dans un autre ordre d'idée, votre employeur offre-t-il (oui ou non) un régime d'épargne-retraite auquel vous pouvez cotiser au moyen d'une retenue sur le salaire? (n=991) 78,5 % Oui 21,5 % Non → Passer à Q8a
Q5	Y cotisez-vous? (n=780) 91,4 % Oui 8,6 % Non
Q6	De quel type de régime d'épargne-retraite s'agit-il? (n=780) (Réponse spontanée) <i>(Plusieurs réponses possibles)</i> 42,5 % Fonds de pension (ex. : régime à prestations ou à cotisations déterminées, régime de retraite simplifiée (RRS), régime de retraite de l'industrie de la construction) → Passer à Q8a 24,4 % REER collectif (régime enregistré d'épargne-retraite collectif) → Passer à Q8a 2,1 % RVER (régime volontaire d'épargne-retraite) → Passer à Q8a 5,8 % REER individuel → Passer à Q8a 1,3 % RPDB (régime de participation différée aux bénéfices) → Passer à Q8a 9,0 % Autre, précisez : → Passer à Q8a 20,0 % Ne sait pas/Ne répond pas → Passer à Q7a
Q7a	S'agit-il d'un...? (n=157) (Réponse assistée) <i>(Plusieurs réponses possibles)</i> 53,9 % Fonds de pension (p. ex. : régime à prestations ou à cotisations déterminées, régime de retraite simplifiée aussi appelé RRS, régime de retraite de l'industrie de la construction) 24,4 % REER collectif (régime enregistré d'épargne-retraite collectif) 5,3 % RVER (régime volontaire d'épargne-retraite) 19,0 % Ne sait pas/Ne répond pas

Q6Q7

De quel type de régime d'épargne-retraite s'agit-il? (n=780)

(Plusieurs réponses possibles)

- 53,3 % Fonds de pension (ex. : régime à prestations ou à cotisations déterminées, régime de retraite simplifiée (RRS), régime de retraite de l'industrie de la construction)
- 29,3 % REER collectif (régime enregistré d'épargne-retraite collectif)
- 3,2 % RVER (régime volontaire d'épargne-retraite)
- 5,8 % REER individuel
- 1,3 % RPDB (régime de participation différée aux bénéfices)
- 9,0 % Autre, précisez :
- 19,0 % Ne sait pas/Ne répond pas

Q8a

Selon vous, d'où proviendra votre argent lorsque vous serez à la retraite? (n=1002)

(Plusieurs réponses possibles)

- 58,4 % Épargne enregistrée dans un REER ou un FERR
- 56,3 % Régime de retraite d'employeur, aussi appelé fonds de pension
- 46,3 % Revenus en provenance des gouvernements (Régime de rentes du Québec ou Régime de pensions du Canada, pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti)
- 31,5 % Épargne personnelle (non enregistrée, comme un compte d'épargne à la caisse ou dans une banque)
- 14,7 % Argent obtenu de la vente de certains actifs tels que la maison, un chalet ou une entreprise
- 12,1 % CELI (compte d'épargne libre d'impôt)
- 9,1 % Actions ou placements
- 5,5 % Revenus d'emploi (travail à temps partiel, etc.)
- 2,1 % Immeuble à revenus (revenu locatif)
- 1,6 % Héritage
- 1,5 % Aide du conjoint (fonds de retraite du conjoint, etc.)
- 0,8 % Régime volontaire d'épargne-retraite, le RVER
- 0,7 % Compte de retraite immobilisée (CRI)
- 1,7 % Autres
- 4,7 % Ne sait pas/Ne répond pas

Questions sociodémographiques

Q9 ***Pour terminer, je vais maintenant vous poser quelques questions sociodémographiques. Merci pour le temps que vous nous avez accordé jusqu'ici.***

Dans quelle catégorie situez-vous votre revenu PERSONNEL avant impôts pour l'année 2018? (n=963)

- 6,7 % 25 001 à 35 000 \$
 - 15,7 % 35 001 à 45 000 \$
 - 15,7 % 45 001 à 55 000 \$
 - 14,7 % 55 001 à 65 000 \$
 - 11,2 % 65 001 à 75 000 \$
 - 36,0 % 75 001 \$ et plus
-

Q10 **Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété? (n=1001)**

- 1,0 % Primaire (7 ans ou moins)
 - 26,9 % Secondaire – DES de formation générale ou formation professionnelle (DEP) (8 à 12 ans)
 - 27,2 % Collégial – DEC de formation préuniversitaire, de formation technique, certificat (CEP), attestation (AEC)
 - 44,9 % Universitaire
-

Q11 **Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à votre occupation actuelle? (n=1001)**

- 90,6 % Travailleur/travailleuse salarié(e)
 - 7,0 % Travailleur/travailleuse autonome (à son compte)
 - 0,5 % Aux études
 - 1,5 % En congé prolongé (parental, maladie, sabbatique)
 - 0,4 % Autre
-

Q12 **Quelle est votre situation de vie? Vivez-vous...? (n=)**

- 61,9 % En couple avec des enfants
 - 12,7 % En couple sans enfant
 - 12,2 % Seul(e) avec des enfants
 - 12,8 % Seul(e) sans enfant
 - 0,4 % Autre, précisez :
-

Q13 **Êtes-vous propriétaire ou locataire du logement que vous habitez? (n=999)**

- 79,3 % Propriétaire ou copropriétaire
 - 20,6 % Locataire
 - 0,1 % Autre, précisez
-

Q14	Êtes-vous né(e)...? (n=1002) 81,1 % Au Québec 2,8 % Ailleurs au Canada 16,1 % Dans un autre pays
Q15	Pour quel type d'employeur travaillez-vous? (n=930) 44,1 % Secteur public, parapublic ou organismes gouvernementaux (gouvernement fédéral, provincial ou municipal; réseau de la santé, de l'éducation ou des services sociaux; sociétés d'État comme Hydro-Québec, la SAQ, Loto-Québec et autres) 2,7 % Un organisme sans but lucratif (syndicat, travail communautaire, fondation, etc.) 8,8 % Une entreprise (privée) de moins de 20 employés 12,9 % Une entreprise (privée) de 20 à 99 employés 7,7 % Une entreprise (privée) de 100 à 299 employés 4,1 % Une entreprise (privée) de 300 à 499 employés 18,8 % Une entreprise (privée) de 500 employés ou plus 0,5 % Ne travaille pas 0,4 % Autre, précisez
Q16	Dans quelle catégorie situez-vous votre revenu FAMILIAL avant impôts pour l'année 2018? (n=965) 3,3 % 25 001 \$ à 35 000 \$ 6,8 % 35 001 \$ à 45 000 \$ 8,0 % 45 001 \$ à 55 000 \$ 8,5 % 55 001 \$ à 65 000 \$ 9,2 % 65 001 \$ à 75 000 \$ 64,3 % 75 001 \$ ou plus
Q17	Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore? (n=1002) <i>(Plusieurs réponses possibles)</i> 5,3 % Anglais 85,7 % Français 11,0 % Autre

**Pour plus de renseignements,
vous pouvez communiquer
avec nous.**

Par Internet

retraitequebec.gouv.qc.ca

Par courriel

statistiques@retraitequebec.gouv.qc.ca

Par la poste

Retraite Québec
Case postale 5200
Québec (Québec) G1K 7S9



Partenaire de votre
sécurité financière